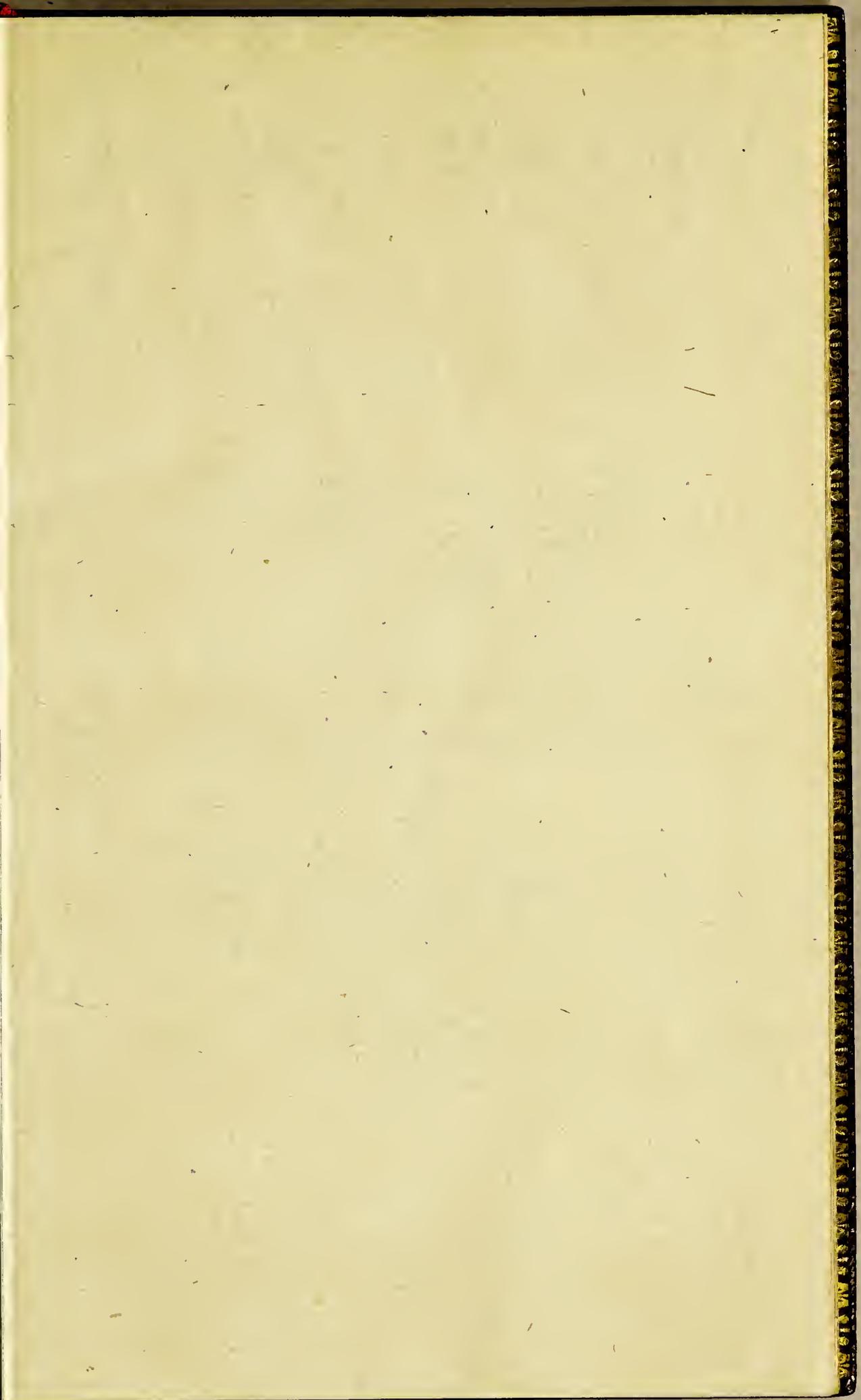


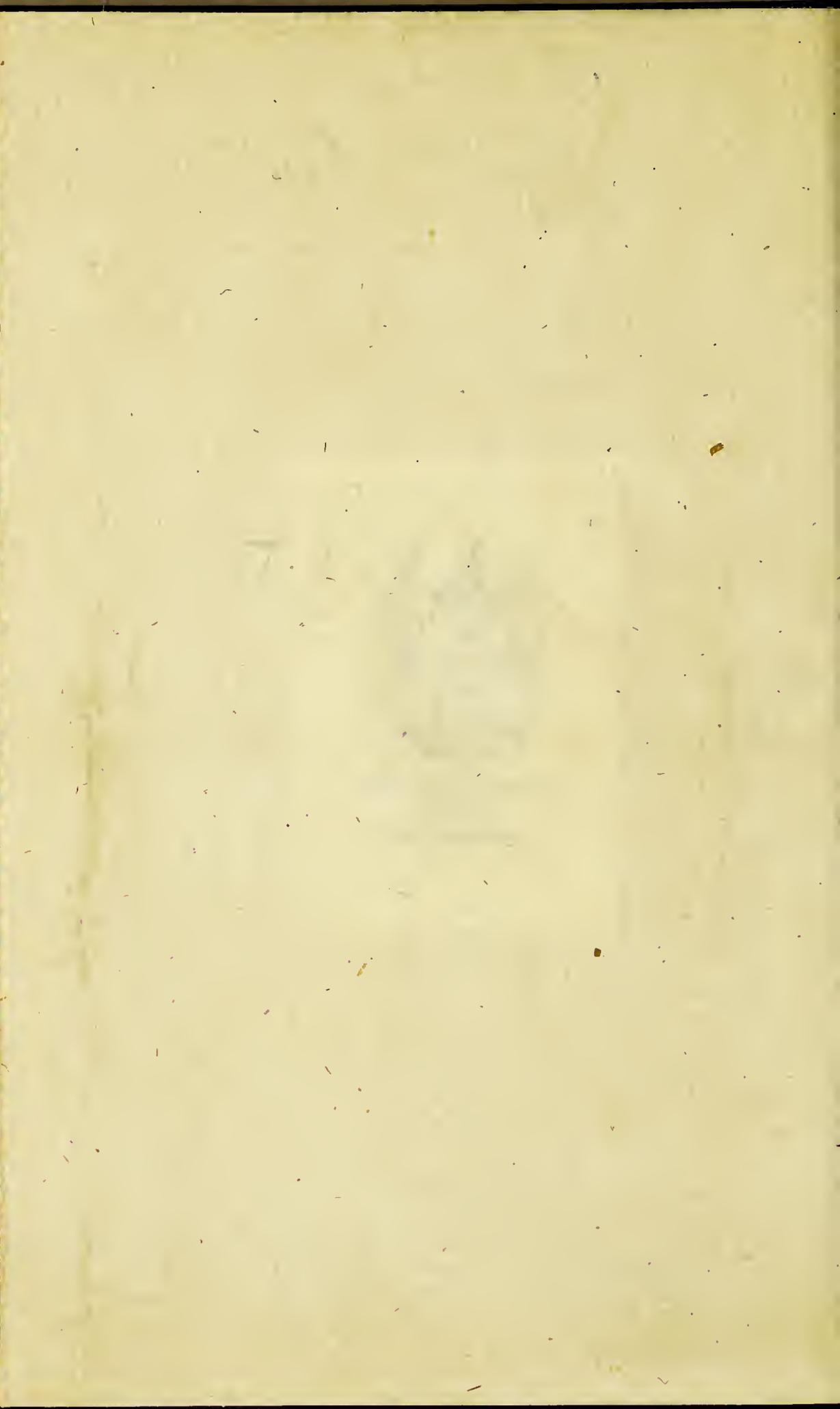


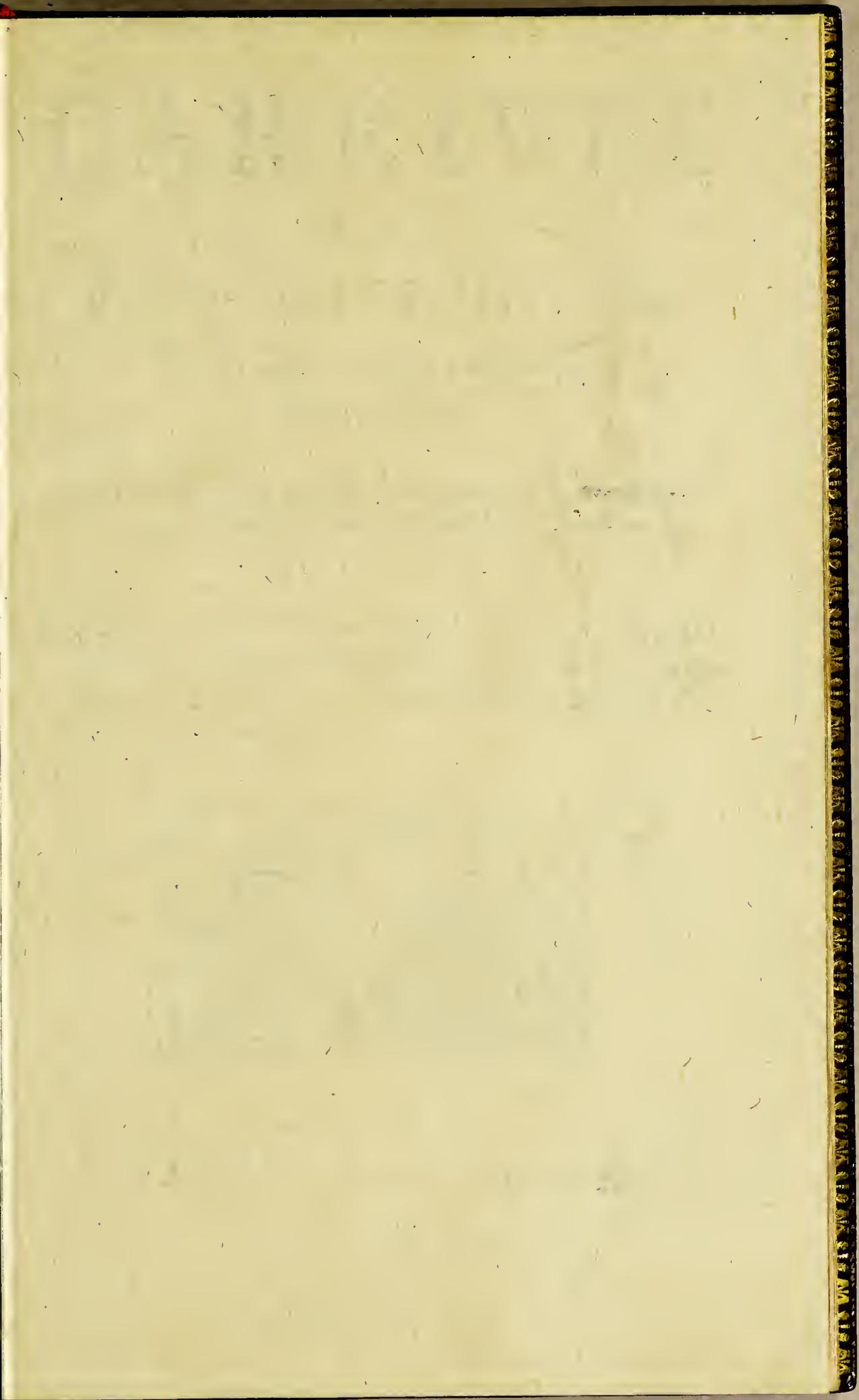




John Carter Brown
Library
Brown University







1773
C



L'ARRIVEE

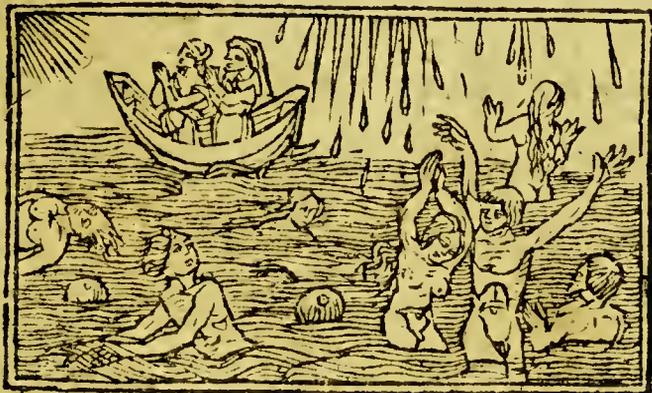
DES

PERES CAPUCINS EN

l'Inde Nouvelle, appelée
Maraguon,

*Avec la reception que leur ont fait les Sauvages de
ce pays, & la conversion d'iceux à nostre
Sainte FOY.*

Declarée par vne lettre que le R. P. CLAUDE
D'ABBEVILLE Predicateur Capuçin, enuoyé
à Frere MARTIAL, pareillement Capuçin, & à
M. Foullon ses Freres.



A L T O N,

PAR GVICHARD PAILLY.

M. DC. XIII.

Avec Permission.

LARRIVEE

TERRE DE LA VIEILLE

DE LA VIEILLE

DE LA VIEILLE

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



RPJCC

L E T T R E

DU REVEREND PERE CLAUDE
 D'abbuville Predicateur Capuçin, à Mon-
 sieur Foulon Prestre Setulier, & à Frere
 Martial Capuçin, ses Freres.



ON Threscher & bien aymé
 frere, Dieu vous donne sa paix.
 Pour autant que Monsieur de
 Rasilly s'en retourne en Fran-
 ce dans quelque temps pour nous ame-
 ner du nouveau secours: C'est la cause
 pourquoy ie differay à vous escrire pour
 lors plus emplement tout le succez de
 nostre voyage tant ce que nous auõs veu
 sur la mer, que ce que nous auons trouué
 sur la terre de ce pays & mode nouveau:
 Ie me contéteray pour le present de vous
 mander bien à la haste par ceste commo-
 dité qui se presente. Que le Lundy de
 Pasque, nous partismes de Plume en An-
 gleterre où nous estions relaschez à cau-
 se du mauuais temps, comme ie vous

manday de là, ie croy que vous aurez receu mes lettres. Estans partis de Plume nous fufmes fecõdez d'vn vent si fauorable qu'en peu de temps il nous fit passer le Canar de Canaries, Nous passasmes le cap de Bef-doir, costoyant tousiours les costes de Barbarie iusque à ce que nous trouuasmes le cap blanc, Dieu nous fauorifant tant que de passer la ligne Æquinoctiale, qui est d'vn accéz tant difficile que nous ne pensios pas la passer a si bon marché veu la saison où nous estions.

Ayant passé la Ligne, nous arriuasmes à Fernand de la Rocque qui est vne petite Isle de cinq a six lieuës de tour, toutes les proprieté de laquelle ie vous escriray Dieu aydant à la premiere commodité, C'est vn vrây petit Paradis terrestre. Seulement ie vous diray que nous trouuasmes en ce lieu dixsept ou dixhuiet Indiens Sauvages avec vn Portugays, lesquels estoiet tous esclaves, & releguez en ceste Isle par ceux de Fernambourg, vne partie desquels nous baptizasmes, apres auoir
planté

planté la croix en ceste Isle au milieu d'une chappelle, que nous disposasmes pour y dire la S. Messe apres que nous eusmes beny le lieu, où nous demeurasmes 15. iours. Nous mariafmes deux de ces sauvages apres les auoir baptifez, l'autre partie nous ne les voulusmes pas baptizer en ce lieu, mais trouuasmes bon de differer le baptisme iusques à ce que nous fussions arriuez au lieu que nous pretendions: Si bien que nous deliurasmes tous ces sauvages, & d'esclaves qu'ils estoient les auons rendus libres à leur grand contentement, Nous les auons amenez avec nous, avec force cotton, & autres marchandises qu'ils auoient. De Fernand de la rocque nous auons continué nostre chemin & sommes venus au cap de la Tortuë au pays des Canibals, où Eusebe dit en son histoire que S. Matthieu Apotre a passé, Apres auoir esté 15. iours au cap de la Tortuë, Nous fismes voile & arriuasmes en l'isle de Maraignan le iour de la glorieuse S. Anne Mere de la sacree

Vierge Marie, dequoy ie m'esjouys infiniment de ce qu'en ce iour que i'ayme tant nous eusmes ce bon-heur que d'arriuer en nostre lieu tant desiré. Le Dimanche ensuyuant, nous mismes tous pieds à terre, & en chantant le *Te Deum laudamus*, l'eaüe beniste faicte, le *Veni Creator*, les *Letanies de nostre-Dame* estans chantez, Nous allasmes en procession depuis le lieu de nostre descente iusques au lieu que nous auions designé pour y planter la Croix, laquelle estoit portee par Monsieur de Rasilly & tous les principaux de nostre Compagnie. Puis l'Islette estant beniste, fut appelée par le sieur de Rasilly & de la Rauardiere l'Islette S. Anne, parce que nous y estions arriuez ce iour-là, à cause de Madame la Contesse de Soissons qui ce nomme Anne laquelle est parente de Monsieur de Rasilly. La place donc estant beniste, la Croix y estant plantee, il fut enterré au pied d'icelle vn pauvre homme de nostre compagnie, qui mourut lequel estoit Tonnelier

nelier de son estat. Cette action estant
 faiçte) au grand contentemēt d'vn chaf-
 cun (nous partismes de cette Islette pour
 aller en la grande isle de Maraignan, ha-
 bitee des Sauvages, qui sont les pierres
 pretieuses que nous cherchions. Oū estās
 par la grace de Dieu arriuez en bonne
 disposition & santé, estans reueſtus de
 nos habits de serge grize assez fine à cau-
 ſe des chaleurs de cette Zone torride, &
 reueſtus par deſſus nos habits chaſcun
 d'vn beau ſurplis blanc, & portans en la
 main nos baſtons & la croix aux deſſus
 où ſont nos Crucifix, nous deſcendiſmes
 tous de noſtre vaiſſeau dans vn Canot
 qui eſt vne forte de baſteau que font les
 Indiens, tout d'vne piece, Oū eſtans tous
 ces ſauuages qui eſtoient ſur le bort de la
 Mer avec Monsieur de Raſilly, & beau-
 coup de François, tant de noſtre equipa-
 ge que de celui de monsieur de Manoir
 & du Capitaine Gerard, auſſi François,
 que nous auons trouuez icy. Beaucoup
 de ces Sauvages, ſe ietterent en nage

dans la mer, pour venir au deuant de nous: Et ainsi conduits de cette armee passasmes le pied à terre, où le sieur de Rasilly s'estant mis à genoux avec tous les François pour nous receuoir (qui estoit vne espeece d'honneur non accoustumé) nous estans entrebrassez & baisez pour salutation, i'eus le bon-heur d'entonner le *Te Deum laudamus*, selon le chant de l'Eglise, que nous poursuiuismes allans en procession avec tous les François pleurans de ioye & d'Allegresse estans suiuis des Indiens. Et ainsi prisma, possession de ceste terre & monde nouueau pour Iesus-Christ, & en son nom, esperans de benir la place, & d'y planter la Croix, vn de ces iours que nous auons differé à dessein. Je laisse toutes les autres particularitez quand ie vous escriray plus amplement de la fuitte de nostre voyage. Seulement ie vous diray encores en passant. Que le Dimanche, 12. iour d'Aouust, iour de saincte Claire; nous celebraimes tous quatre la premiere Messe en ce pays. C'e-

estoit bien la raison que le iour d'une S.
 Vierge de nostre ordre, laquelle a appor-
 té une nouvelle lumiere au monde fut or-
 donné de Dieu pour faire paroistre une
 lumiere nouvelle (à sçavoir la lumiere de
 son S. Euangile) en ce monde nouveau.
 Et ie ne puis vous dire maintenant le
 grand contentement que ces pauvres
 Sauvages ont receu de nostre venuë.
 C'est un peuple tous acquis & gaigné,
 Peuple grand à la verité qui nous ayme
 & affectionne infiniment, ils nous appel-
 lent les grands Prophetes de Dieu & de
 Ioupan, & en leur langage matyrata pays
 Carraybais. L'on nous a apporté de bon-
 nes nouvelles depuis que nous sommes
 icy. A sçavoir que ceux de Para qui est un
 autre peuple voisin des Amazones d'un
 costé, & de l'autre costé voisin de cettuy-
 cy, où il y a cent mille hommes seulement,
 lesquels nous desirent extremement &
 nous veulent avoir pour les instruire. Si
 bien que ie vous diray en un mot que
Messis multa, operarij autem pauci, la moisson

est grande, mais nous sommes trop peu d'ouuriers. Cela est vray que, *Regiones albescunt ab messum*, ces regions ici blanchissent pour le besoing qu'elles ont de la moisson, & que le temps est venu que Dieu veut estre icy adoré & recogneu. Je ne puis vous en dire maintenant d'auantage, ce sera pour le retour de Monsieur de Rasilly que ie vous manderay d'autres choses en particulier. Au reste iamais ie ne me portay mieux qu'à present graces à Dieu, ne beuuant que de l'eau. Si en France il m'eust fallu faire la milliesme partie de ce qu'il faut faire icy ie pense que mille fois ie serois mort, en quoy ie recognois que *non solo pane vivit homo*, l'homme ne vit pas seulement de pain. Il faut que les delicats de France viennent icy. Je loüe Dieu de ce que ie ne fus iamais malade sur la mer du mal ordinaire de mer au grand estonnement d'un chacun, seulement venant au pais des chaleurs, lors que nous estions iustement sous le Tropicque de Cancer, le soleil montant alors

i'eus deux ou trois petits accez de fiebure
 qui se passerent aussi tost Dieu mercy. Je
 laisse le reste pour vn autre tēps, le temps
 & les affaires me pressent. Que cette lettre
 serue pour vous, pour mon Frere, & pour
 tous ceux auxquels ie deurois rescrire en
 particulier. Priez Dieu pour moy, s'il vous
 plaist & pour toute nostre compagnie, &
 faictes prier tant que vous pourrez, car
 iamais nous n'eusmes tant besoing des
 graces de Dieu (sans lesquelles nous ne
 pouuons rien) que maintenant. Ce que
 si vous faites, ie seray plus que iamais,

Mon bien-aymé Frere.

En haste, De Maragwon, au Bresil ce 20.

jour d'Aoust, 1612.

*Vostre petit Frere, & seruiteur en
 Nostre Seigneur,*

*Frere Claude d'Abeuille, Capuçin indigne
 & Indien pour le present.*


S O M M A I R E R E L A T I O N D E
quelques autres choses plus particulieres qui
ont esté dictes de bouche aux Freres
Capucins par Monsieur de
Manoir.

M O N S I E U R de Manoir (qui est vn de ces Capitaines desquels il est parlé en la lettre precedente, qu'ils trouerent en ce pais-là avec le Capitaine Gerard) estant reuenu en France ces iours derniers, & leur ayant luy mesme apporté la susdicte lettre avec plusieurs autres (quelques vnes desquelles nous auons bien voulu mettre icy: à ce que les merueilleuses œuures de Dieu desquelles ces lettres font foy, ne soient enseuelies dás le tombeau d'oubli, ains qu'elles soient mises au iour à ce que les hommes ayant obiect de louer la sagesse & bonté du Createur, leur a dit de bouche plusieurs particularitez de leurs Peres qui ne sont pas contenuës dans la susdicte lettre, ny dedans les suiuanes. Il dict doncques les Peres estans arriuez en ce pais. Ils commencerent à planter leur pauillon faisant vne maniere de chappelle pour y dire la Messe, & quelques petites cellules pour se loger, à quoy faire ces pauvres Sauvages leur aydoient eux-mesmes avec des toilles & rameaux d'arbres. Ce qu'estant achené, vn iour comme vn Pere disoit la Messe, voicy venir vn de ces sauages des plus anciens (qu'ils tiennent comme leurs gouuerneurs, les honorant & respectát à cause de la vieillesse) lequel en amena trente autres avecque luy pour entendre la Messe,

ce

ce qu'ils firent, & ce avec vne grādissime estonnement, & admiration voyant tant de si belles ceremonies, & de si beaux ornemens qu'ils n'auoyent accoustumé de voir (car ils vont tous nuds tant hommes que femmes) Or quand le Prestre approcha de la Consecration cōme vers l'Offertoire, ils tirerent vn rideau qui estoit entre le Prestre & le peuple, de sorte que ces pauures gens ne pouuoient plus voir le Prestre, ni ce qu'il faisoit là derriere, ce qui les scandaliza fort de ce qu'on leur auoit faict vn tel affront, Qui fut cause qu'apres la Messe ils allerent trouuer les Peres, leur demandant la cause pourquoy ils leur auoient ainsi faict cēt affront. A quoy les Peres respondirent que ce qu'ils en auoient fait n'estoit pas pour les brauer, mais que c'estoit pour ce qu'ils estoient encores Payens & que par consequent ils ne pouuoient pas celebrer la Messe en leur presence, leur estant ainsi enioinct de l'Eglise, ce qu'entendant ils s'appaiserent & se rendirent fort capables: Puis s'en retournerent racontant le tout à leurs femmes, lesquelles desireuses de voir ces grands Prophetes de Dieu & de Toupan, s'assemblerēt grand nombre pour les venir voir: mais les Peres ne leur voulans ouurir la porte de leur petite cabane, à cause qu'elles estoient toutes nuës, elles n'eurent pas la patience du second refus, car rompant la porte (qui n'estoit pas difficile à rompre) elles entrerent dedans & regardans & contemplant ces Prophetes, elles ne se pouuoient souler de les regarder, y estans toutesfois vn peu trop long temps, les Peres les prierent de se retirer, ce qu'elles firent. Apres ceste visite ces Anciens vieillars desquels nous auons parlé, s'assemblerent en grande multitude pour auiser entre eux quel present ils deuoient faire à ces Prophetes en signe de bienvueillance, & de resiouissance de leur arriuee. Ils

voulurent finalement quatenue qu'ils couchoient sur la dure, qu'il leur falloit faire present d'un matelas de cotton pour chascun (car le cotton croist en ce pays) avec chascun vne des plus belles filles, Qui est vn des plus grands presents qu'ils ayent coustume de faire: Ayant donc apporté quatre matelats, & amené quatre belles filles, ils les offrirent aux Peres. Mais les bons Peres se ryans de cela: ils accepterent fort volontiers leurs matelats, leur rendant leurs filles avec vn remerciement. Ce qui estonna fort ces sauuâges, disans les vns aux autres. Quoy ces Prophetes cy ne font-ils pas hommes comme nous? Pourquoy donc n'acceptēt-ils ces filles estant chose impossible qu'un homme s'en puisse passer? Pourquoy nous font-ils vn tel affront? Mais nos Peres prenans la parole, ils repondirent que ce n'estoit pas qu'ils reprobassent le mariage, quand il estoit selon les loix de Dieu, tant s'en faut qu'ils les louioient, mais que Dieu leur ayant octroyé des graces plus particulieres qu'aux autres hommes à cause qu'ils le seruent plus parfaictement ils pouuoient facilement par le moyē dicelles graces, se passer de l'usage des femmes. Ce qu'ayans ouy ces pauures gens, ils demeurèrent tous estonnéz, & comme hors d'eux-mesme, admirant la saincteté de ces Prophetes, & de là en auāt ils les ont eu en plus grāde veneratiō, s'estimans bien-heureux de leur donner leurs enfāns à ce qu'ils les baptisent & instruisent en nostre sainte Foy, ainsi qu'il se pourra voir par la lettre suyuantte que lesdits Peres ont esrites à vn honorable Marchand de Rouen nommé monsieur Fermanet, qui est vn de leurs grands bien faicteurs, laquelle nous auons bien voulu mettre icy à ce que l'on voye que nous n'y mettons rien dū nostre, ains purement & simplement le mettons selon que l'auons leu és lettres,

tres, & entendu de personnes dignes de foy qui les ont veüs, nous mettons aussi cette lettre pour ce qu'il y a dans icellé des particularitez qui ne sont point aux autres. La lettre est celle qui suit.

LETTRES QUE LES PERES

*Capucins ont escrit à Monsieur
Fermanet de Roüen.*



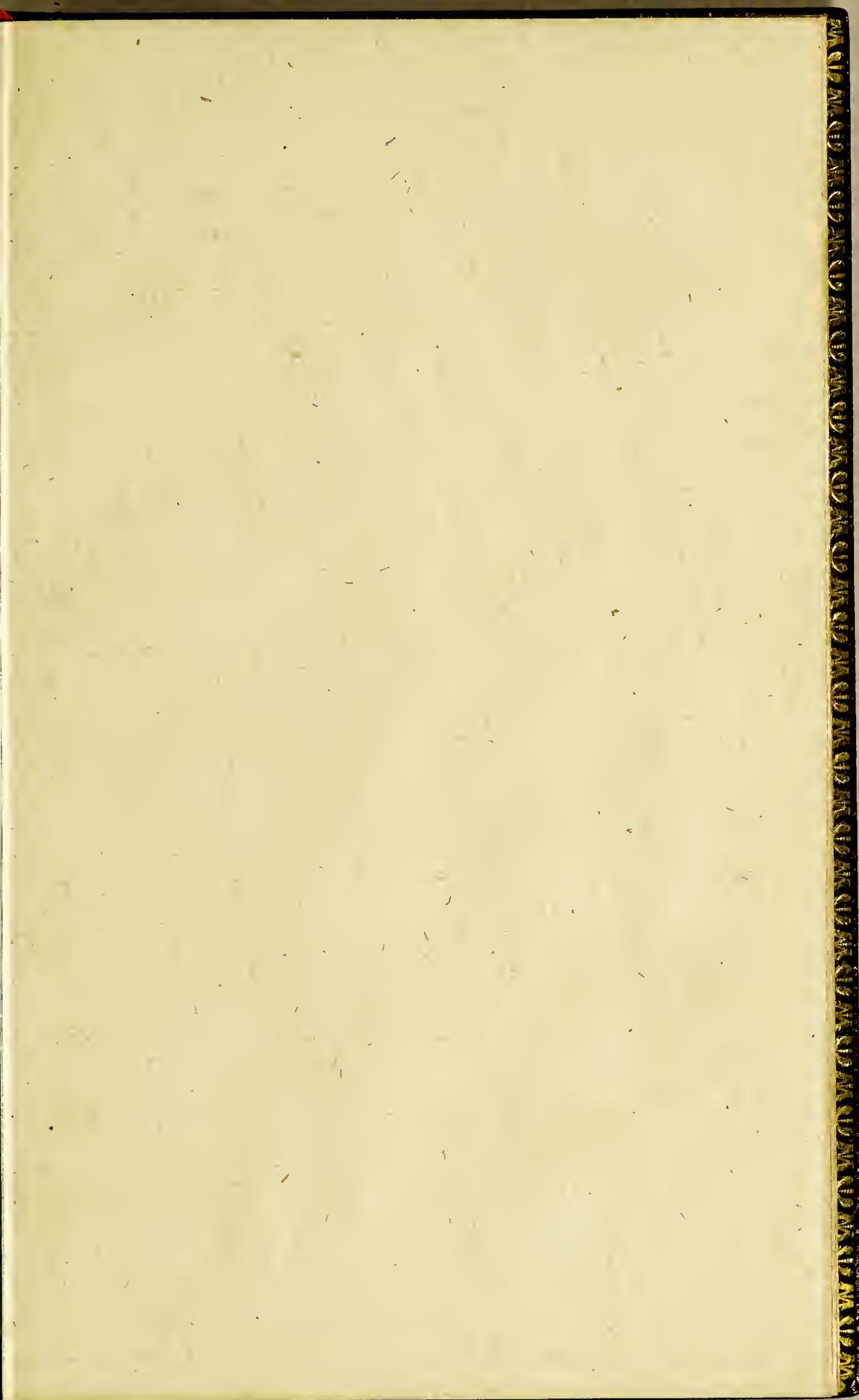
MONSIEUR, Dieu vous donne sa sainte paix. Apres tant de coniu-
rations que vous nous fistes à no-
stre departement de vous rescri-
re, Nous nous fussions sentis par
trop coupables, de manquer à
vous mander des nouvelles de vo-
stre bon pays, lesquelles sont tres-bonnes graces à
Dieu. Nous y sommes arriuez heureusement apres
auoir flotté quatre ou cinq mois sur la Mer. Au
reste nous auons esté receus honorablement des
Indiens, ie dis honorablement selon leur rusticité,
mais il n'importe en quelle maniere que ce puisse estre
pourueu qu'ils rendent le tesmoignage de leur bien-
vueillance, ce qu'ils ont fait, & font encores tous les
iours, nous amenans leurs enfans pour les instruire, ce
que nous esperons de bien faire avec l'ayde de Dieu.
Au retour de monsieur de Rasilly qui sera dans deux
ou trois mois nous vous pourrons mander le nombre
des convertis, & de ceux qui sont nouvellement ba-

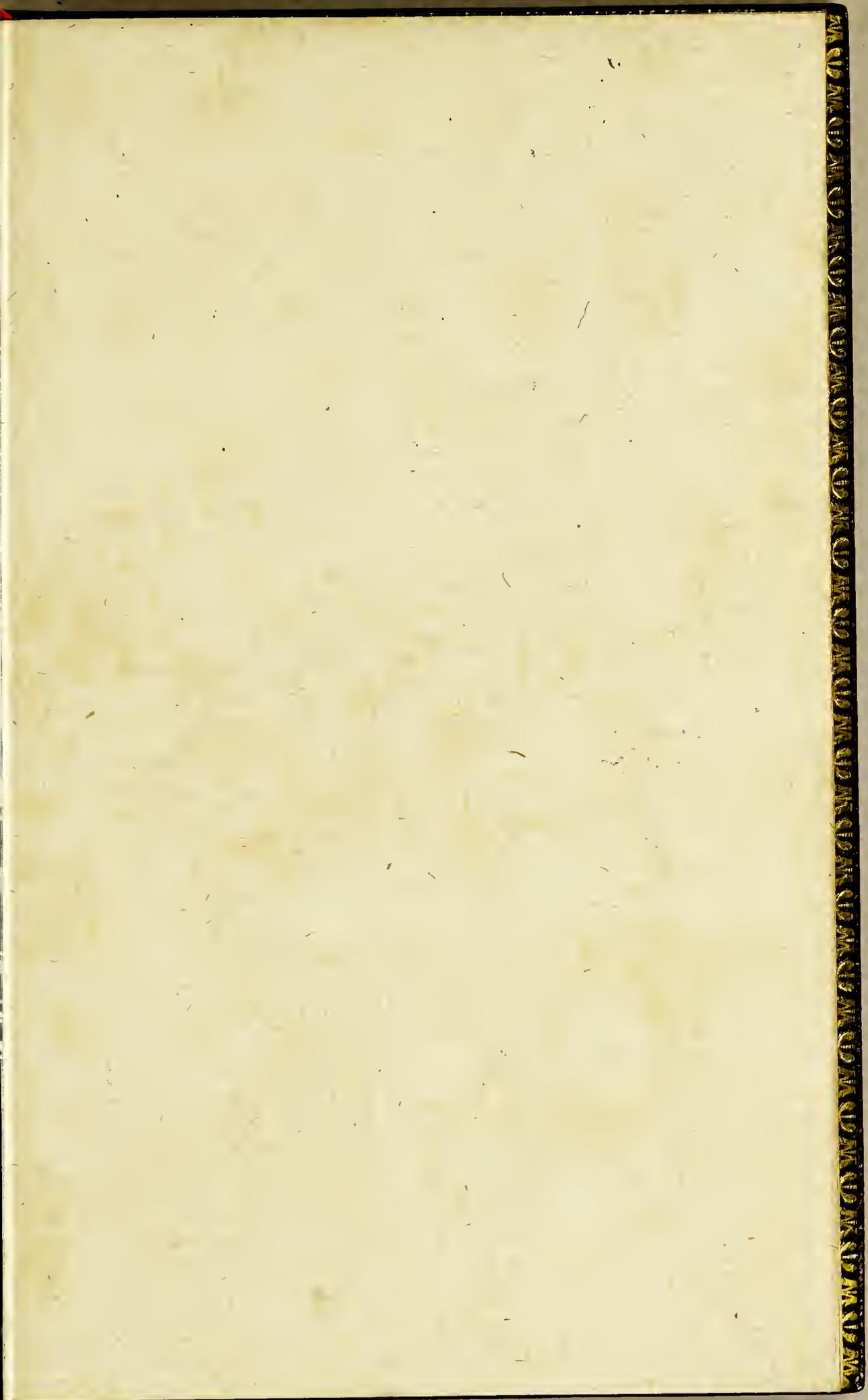
ptifez. Quant est du pays, il est fort bon, & espere-on
d'en tirer force petun, & force rouçon. Il s'y trouue
des maintenant force succe, de fort belles pierres, &
de l'ambre gris, & tiēt-on qu'à vingt lieuës d'icy il y a
vne mine d'or. N'estoit la trop grande haste que nous
auons, nous vous en manderions d'auantage, mais
estans trop pressez nous ne la vous ferons plus lon-
gue. Vous baisant tres humblement les mains, nous
recommandant à Madame vostre femme, & sommes
à vous, & à elle.

Vos tres humbles seruiteurs en nostre
Seigneur Frere Claude d'Abbeuille,
Frere Arsene de Paris.

De l'isle de Maraguon ce 20. Aoust, 1612.

F I N.





W
I
L
L
I
A
M
S
H
A
P
E
S
O
F
T
H
E
H
E
A
D
S
O
F
T
H
E
C
H
A
P
T
E
R
S
O
F
T
H
E
B
O
O
K
O
F
T
H
E
P
R
O
P
H
E
T
S
O
F
T
H
E
O
L
D
T
E
S
T
A
M
E
N
T

~~EA613
C615aL~~

EA613
C615a-2





